

**Implantation de Daher Aérospace sur le Parc des Florides à Marignane,  
un Parc d'activités réalisé par Marseille Provence Métropole**

Marseille, jeudi 16 juin 2011

***Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole, a participé ce jour à l'inauguration du centre logistique d'Eurocopter exploité par Daher Aérospace sur le Parc des Florides à Marignane.***

***« L'inauguration du centre logistique d'Eurocopter illustre la rencontre d'un territoire historique de l'aéronautique et d'une collectivité, Marseille Provence Métropole. Impliquant plusieurs directions de la Communauté urbaine, le développement du Parc des Florides illustre la forte volonté de notre collectivité de participer au développement économique de notre territoire et témoigne de l'action publique au service des entreprises » a souligné Eugène Caselli.***

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole travaille activement à la production de foncier et d'immobilier pour le développement économique, à la fois pour répondre aux besoins d'implantation des entreprises et aussi par volonté de maintenir et développer des activités de production sur la métropole. Le Parc d'activités des Florides illustre parfaitement la politique menée par la Communauté urbaine pour l'accueil d'entreprises et la création d'emplois. Sa réalisation fait appel aux différentes compétences de la Communauté urbaine : du foncier à l'aménagement, en passant par la voirie, le transport, les infrastructures, jusqu'à la commercialisation et l'accompagnement des projets d'implantation.

Aujourd'hui 20 hectares de la première tranche ont été commercialisés par les équipes de Marseille Provence Métropole, ce qui représente des réalisations et des projets au stade 'permis de construire' pour plus de 87 000 m<sup>2</sup> shon. Le projet Daher Eurocopter représente à lui seul 55 000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprises et 750 emplois déjà effectifs. La deuxième tranche du Parc d'activités, d'une surface de 40 hectares, sera mise sur le marché en 2012.

La création de nouveaux parcs d'activités - comme le Parc des Florides - s'inscrit dans la stratégie de développement économique de la Communauté urbaine qui s'appuie sur 5 moteurs : l'économie de la connaissance, le transport logistique, l'économie productive, l'activité tourisme-loisirs-culture et l'économie résidentielle.

Au total, cinq nouveaux parcs d'activités sont en cours de réalisation sur le territoire de la Communauté urbaine, portés par Marseille Provence Métropole forte de ses compétences aménagement, développement économique, transport, infrastructure, voirie, environnement ... Ils représentent, sur 150 ha de terrains commercialisables, une perspective de 700 000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprise et un potentiel de plus de 8 000 emplois. L'investissement global s'élève à 80 millions d'euros pour Marseille Provence Métropole avec l'objectif de générer 700 millions d'euros d'investissements privés.